\*Slide intro

\*clicB - On l’a déjà vu, le rôle du suivi écologique d’une AP est de renseigner sur l’état de santé des valeurs de cette AP et donc d’évaluer l’impact de nos actions de gestion sur ces valeurs, au cours du temps.

\*clicG - Par exemple, à Ol Kinyei, au Kenya, l’une des valeurs identifiée est la migration des gnous entre la montagne et l’écosystème du Mara, proche. C’est une valeur qui correspond à une espèce individuelle : le gnou

\*clicB - Dans cette même conservancy, une autre valeur identifiée est la forêt d’acacia. C’est une valeur correspondant, cette fois, à un habitat complet. On comprend bien que le suivi de ces deux valeurs fera appel à des critères différents.

\*G - Nous allons donc nous intéresser à savoir comment mesurer l’état désiré des attributs écologiques essentiels qui vont caractériser les valeurs identifiées. Alors qu’est-ce qu’un attribut écologique clé ?

\*clicB - Un attribut écologique clé est formé par les caractéristiques essentielles de l’écologie d’une valeur. Si ces caractéristiques sont altérées, alors on perd cette valeur. L’identification de ces attributs permet donc de mesurer la viabilité de la valeur considérée.

\*G - L’identification des attributs écologiques fait appel à des notions écologiques fondamentales. Pour faire simple, on peut dire qu’il existe 3 principales catégories d’attributs écologiques pour caractériser les espèces et leur habitat.

\*clicB - La taille de l’aire de répartition ou l’abondance de la valeur considérée sur le territoire...

\*CLIC

\*…par exemple la dispersion ou le nombre d’éléphants présents dans Masaï Mara. On s’intéresse à quantifier la valeur.

\*clicG - La condition de la valeur qui mesure sa composition biologique, sa structure et les interactions qui la caractérisent…

\*CLIC

\* …par exemple l’adéquation entre le nombre de prédateurs et la densité de ses proies dans un parc. On s’intéresse à qualifier la valeur.

\*clicB - Enfin, le contexte dans lequel évolue la valeur…

\*CLIC

\*… cela inclut les processus écologiques qui peuvent contribuer à maintenir la présence de cette valeur, tels que les inondations, le régime des feux, ou encore la connectivité pour les espèces qui évoluent entre différents habitats. On s’intéresse ici à décrire le contexte qui entoure la valeur.

\*clicG - Il suffit ensuite de déterminer, quels sont, parmi les attributs écologiques identifiés pour chaque valeur, ceux qui sont clés pour sa survie sur le long terme et par conséquent importants à inclure dans le suivi écologique.

\*B - Par exemple, pour un arbre, il sera plus utile de mesurer le nombre de fleurs ou de fruits produits par année plutôt que sa taille si l’on souhaite déterminer sa bonne santé.

\*clicG - Mais même si ces attributs sont des descripteurs spécifiques des valeurs, ils sont souvent encore trop vagues pour être mesurés de manière efficace et à moindre coût. D’où la nécessité de définir des indicateurs qui vont nous renseigner sur l’état des attributs au cours du temps.

\*clicB - Alors schématiquement, un indicateur peut être une caractéristique mesurable de l’attribut écologique…

\*CLIC

\*… par exemple le nombre total d’adultes d’une population d’impalas

\*clicG - Cet indicateur peut aussi être une agrégation de plusieurs caractéristiques de l’attribut, combinée en un seul index. Par exemple, l’évolution de la canopée d’une forêt peut se mesurer au nombre d’espèces rencontrées.

\*clicB - Choisir le bon indicateur pour caractériser les attributs écologiques est donc essentiel pour le succès du suivi. Ce n’est pas chose facile et on peut retenir quelques qualités prioritaires.

\*clicG - Ils doivent être mesurables, de façon quantitative ou qualitative par des procédures qui produisent des informations fiables, répétables et précises.

\*clicB - Ils seront prévisibles dans le temps, c’est-à-dire que l’indicateur doit avoir la même signification pour tout le monde au cours du temps.

\*clicG - Ils sont spécifiques et donc l’indicateur est toujours associé à l’attribut écologique concerné de façon non ambigüe et il n’est pas affecté significativement par d’autres facteurs.

\*clicB - L’indicateur doit être sensibles et varier de manière significative (donc détectable) en réponse aux variations des menaces ou des actions de conservation

\*clicG - Il devra réagir rapidement et détecter très vite les changements de l’attribut écologique qu’il mesure de façon à permettre de prendre les mesures de gestion adéquate à temps

\*clicB - Il doit être facile à collecter sans qu’il y ait besoin de plusieurs opérateurs ni de matériel coûteux, et avoir le meilleur rapport coût/efficacité possible bien sûr.

\*clicG - Enfin il doit pouvoir servir àla communication sur nos résultats et donc être facilement compréhensible de façon à permettre au public d’appréhender la santé de l’AP au travers de ses attributs.

\*clicB - La première étape, une fois l’indicateur identifié, sera de déterminer son état actuel qui servira de référence. Puis on va définir quel état souhaité on veut atteindre pour cet indicateur.

\*CLIC

\*Cela permettra d’analyser les résultats du suivi écologique au regard de l’état initial des valeurs et des objectifs de conservation pour chacune d’elle, et d’orienter la gestion en fonction.

\*clicG - Evidemment, il va exister une certaine marge de fluctuation des indicateurs dans un domaine acceptable.

\*clicB - C’est ce qu’on appelle le niveau acceptable de variation des indicateurs. Ces seuils de variation permettent de définir ce que les gestionnaires estiment comme étant un niveau normal de changement de la valeur considérée et donc de définir quel niveau d’altération de l’attribut écologique sera considéré comme trop important et donc nécessitera une action de gestion corrective.

\*G - Le niveau acceptable de variation définit aussi le niveau de restauration de l’attribut écologique lorsque cela est nécessaire, celui qui sera considéré comme suffisant une fois l’action correctrice conduite.

\*clicB - Voilà, on le voit c’est assez simple. Les étapes à suivre pour déterminer les indicateurs à suivre pour le suivi écologique sont d’abord d’identifier les attributs écologiques clés de chaque valeur

\*G - Puis de sélectionner les indicateurs pertinents pour chaque attribut *et de c*aractériser l’état de référence de l’attribut en observant son indicateur

\*B - Et de déterminer les niveaux acceptables de variation de ces indicateurs qui évidemment contiennent l’état de conservation souhaité pour l’attribut considéré.

\*G - Rien de bien sorcier, juste un peu de méthode !